

# OFFRE DE PARTENARIAT



**Mardi 12 décembre 2023 à La Chaufferie - Tourcoing**

Merci de compléter ce bon de commande et de nous le retourner signé et tamponné avant le 15 novembre 2023

- soit par mail : [a.louchet@cd2e.com](mailto:a.louchet@cd2e.com)
- soit par courrier : CD2E - Base du 11-19 Rue de Bourgoing 62750 Loos-en-Gohelle

RAISON SOCIALE : ..... Représenté par :  
 Nom : ..... Prénom : .....  
 Fonction : .....  
 Mail : ..... Téléphone : .....  
 Adresse : .....  
 CP : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 SIRET : ..... Code APE : .....  
 N°TVA Intracommunautaire : .....

| (x)                 | N°                           | DESCRIPTIF  | TARIFS €HT | TARIFS €TTC |
|---------------------|------------------------------|---|------------|-------------|
|                     | <b>OFFRE INITIALE</b>        | Stand en carton personnalisé le jour de l'événement<br>Logo sur site internet CD2E, et toutes communications autour de l'événement  | 1000.00    | 1200.00     |
| <b>SOUS-TOTAL 1</b> |                              |   |            |             |
|                     |                              | <b>OPTIONS SUPPLEMENTAIRES :</b>  |            |             |
|                     | 1                            | Encart au format A4 (1 page) dans le book édité et distribué à 200 ex.  | 500.00     | 600.00      |
|                     | 2                            | Intégration de votre logo dans la vidéo disponible sur notre site CD2E, hébergée sur YouTube et diffusée sur les réseaux sociaux et le jour de la remise des Trophées Rev3 Bâtiments Durables   | 750.00     | 900.00      |
|                     | 3                            | Parrainage cocktail dinatoire : annonce micro + signalétique sur la table   | 1750.00    | 2100.00     |
|                     |                              |   |            |             |
|                     | <b>PARTENARIAT PRINCIPAL</b> | Comportant l'offre initiale + Encart A4 + logo dans la vidéo + votre logo sur les Trophées Rev3 décernés dans les catégories suivantes :<br>Construction Logement / Construction Tertiaire (3 trophées) / Rénovation Logement / Rénovation Tertiaire / 2 coups de cœurs | 5000.00    | 6000.00     |
| <b>SOUS-TOTAL 2</b> |                              |   |            |             |
| <b>TOTAL 1 + 2</b>  |                              |   |            |             |

**Date et Signature du responsable légal / représentant de la structure et tampon :**

*En signant ce bon de commande, je reconnais avoir pris connaissance et accepte les conditions générales stipulées au verso.*

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclus entre, d'une part,

L'association CD2E

Siège social : Rue de Bourgogne – Base du 11/19  
62750 Loos-en-Gohelle (FR) - [contact@cd2e.com](mailto:contact@cd2e.com)  
Tél. : +33(0)3 21 13 06 80 – Siret : 88756977000019

Et, d'autre part,

Toute personne physique ou morale (dénommée ci-après «le partenaire») adhérente au CD2E et à jour de cotisation souhaitant procéder à un partenariat dans le cadre des Trophées Rev3 du 12 décembre 2023.

## Article 1 – Objet

L'offre de partenariat est réservée toutes entreprises. La réservation des partenariats prend fin au 15/11/2023. En devenant Partenaire de cet événement, le signataire bénéficie de l'offre de services complète précisée ci-contre. Le partenaire accepte pleinement et entièrement les présentes Conditions Générales de Vente dont il reconnaît avoir pris connaissance préalablement.

## Article 2 – Montant

Le montant du Partenariat est déterminé en fonction des catégories mentionnées au verso de ce document. Les montants indiqués dans le dossier de partenariat sont Toutes Taxes Comprises (TTC), le CD2E étant assujetti à la TVA (20%). Pour les signataires étrangers, le numéro de TVA intracommunautaire du CD2E est FR55887569770.

## Article 3 – Modalités

La réservation de l'offre initiale est obligatoire et vous donne accès à la réservation d'une ou des option(s) complémentaire(s). Le partenariat principal est unique et englobe l'offre initiale + le logos sur les Trophées Rev3 décernés.

### Pour l'offre initiale ainsi que les options 1/2/3 :

Les logos sont à nous fournir au format .JPE/G en haute définition ou en version vectorisée au plus tard le 15 novembre 2023.

### Pour l'option n°1 et le partenariat principal :

Afin de mettre en valeur votre structure tout en harmonisant la communication, voici la liste des éléments nécessaires pour votre page de pub :

Logo sous format pdf HD ou .ai

Texte de présentation 350 caractères **maximum** (phrase d'accroche, mots ou chiffres clés)

1 à 5 photos : la graphiste choisira parmi vos propositions

Un QR Code de couleur noire (exemple de générateur de QR Code : <https://www.qrcode-monkey.com/fr/>)

Le site web

L'adresse mail contact

Le numéro de téléphone

L'adresse

Eventuellement des pictos si vous en avez.

### **Date limite d'envoi des éléments : le 15 novembre.**

En respectant cette date, un BAT vous sera envoyé entre le 20 et le 23 novembre (*les documents seront transmis pour impression le 24 novembre*).

Pour information, les éléments de communication transmis et réalisés seront également utilisés pour communiquer via nos réseaux sociaux et auprès de la presse.

**Contact :** Laury Ghillebaert – CD2E [l.ghillebaert@cd2e.com](mailto:l.ghillebaert@cd2e.com)  
+33 (0)6 01 70 08 05

## Article 4 – Révision

Le montant du partenariat est définitif.

## Article 5 – Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la réception de la facture. Les moyens de paiement sont :

- Par chèque bancaire à l'ordre du «CD2E» et envoyé à l'adresse du siège social.
- Par virement bancaire sur le compte du CD2E : IBAN : FR7642559100000802438562464
- Par CB en ligne via notre compte CD2E sur la plateforme sécurisée HelloAsso (Plus d'infos ici : <https://www.helloasso.com/associations/cd2e/adhesions/trophees-rev3-offre-de-parrainage>).

En l'absence de règlement, le partenariat ne sera ni enregistré ni comptabilisé.

## Article 6 – Validation

La validation du partenariat et son règlement vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente.

A réception du bon de commande validé, le CD2E envoie une facture qui vaut acceptation du contrat de partenariat.

## Article 8 – Refus et remboursement

Le conseil d'administration et la direction du CD2E s'octroient un droit de regard sur les demandes de partenariat et s'autorisent à réfuter celles-ci sans avis motivé. L'exercice de ce droit entraîne, en cas de règlement par le signataire, l'envoi d'un avoir et d'un remboursement.

## Article 9 – Exercice du droit de rétractation

L'exercice de ce droit s'effectue par l'envoi d'un courriel avec accusé de réception au service concerné ([adhesion@cd2e.com](mailto:adhesion@cd2e.com)) dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de la date de la demande indiquée sur le bon de commande. Aucune annulation ne sera acceptée, passé le délai de rétractation susmentionné.

## Article 10 – Modification des CGV

Le CD2E se réserve la possibilité de modifier à tout moment les présentes Conditions Générales de Vente. Néanmoins, les CGV applicables à la signature du partenariat sont celles acceptées par le signataire au moment de la signature.

## Article 11 – Diffusion et protection des données personnelles

La liste des signataires au CD2E pourra être diffusée aux partenaires financeurs de l'association à des fins administratives et financières et archivée de manière sécurisée pour un délai dépassant 3 années par le CD2E pour les mêmes raisons. Nous vous informons par ailleurs que le CD2E ne vend ni ne cède vos données à des fins commerciales.

Conformément au Règlement Général européen sur la Protection des Données à caractère personnel n°2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous avez à tout moment un droit d'accès, de rectification, de suppression des données vous concernant.

Pour toutes questions, contacter le service concerné ([adhesion@cd2e.com](mailto:adhesion@cd2e.com) - Tél. : +33(0)3 21 13 06 80).

V2023-10